Si vous n'arrivez pas à visualiser ce message, cliquez ici pour visualiser la version en ligne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Corse

SANTÉ & TERRITOIRES

A saluta in ogni rughjonu

La newsletter de l'ARS Corse

#20 Juin 2025

Dossier

Soins médicaux de Réadaptation : Une offre de soins renforcée, territorialisée et adaptée aux besoins de la population

Qu'est-ce que le SMR ?

Les soins médicaux et de réadaptation (SMR), anciennement désignés sous le terme de soins de suite et de réadaptation (SSR), jouent un rôle essentiel dans le parcours de soins du patient. L'hospitalisation en SMR est une prise en charge globale et pluridisciplinaire, soutenue par l'expertise de professionnels et l'accès à des plateaux techniques spécialisés. En hospitalisation complète ou partielle (hôpital de jour), un établissement SMR a pour mission de dispenser des soins médicaux en lien avec la pathologie du patient, de mettre en œuvre des actions de prévention, d'éducation thérapeutique, de rééducation et de réadaptation. Un patient pris en charge sera aussi accompagné dans le cadre de sa réinsertion professionnelle, familiale, scolaire et/ou sociale.

De nouvelles autorisations pour une offre régionale rééquilibrée et renforcée

De janvier à mai 2025, l'ARS Corse a délivré de nouvelles autorisations d'activités SMR à 14 établissements, qui s'inscrivent pour la plupart dans la continuité de leurs activités précédentes, sur les mentions suivantes :

- 12 mentions « polyvalent » ;
- 5 mentions « gériatrie » ;
- 4 mentions « locomoteur » ;
- 4 mentions « système nerveux » ;
- 2 mentions « cardio-vasculaire » ;
- 1 mention « pneumologie » ;
- 1 mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition » ;
- 2 mentions « conduites addictives » ;
- 1 mention « enfants et adolescents »,
- 2 mentions « oncologie »

Dans le cadre de ces nouvelles autorisations l'ARS a accompagné la transformation de l'offre afin de développer et renforcer de nouvelles spécialités qui viennent progressivement développer l'offre de soins dans les territoires. Par ailleurs, le déploiement de nouvelles mentions, dont celle en pédiatrie, revêt une importance majeure pour la qualité et la sécurité des soins en SMR, en permettant un rapprochement familial essentiel dans ce type de prise en charge. Cette nouvelle offre devrait ainsi contribuer à poursuivre la diminution du taux de fuite interrégional global en soins médicaux de rééducation (SMR), passé de 14 % à 12 % entre 2019 et 2023.

SMR Oncologie

La prise en charge en réadaptation des patients atteints de cancer est désormais réalisée sous la mention « Oncologie ». En Corse du Sud cette nouvelle activité est implantée au CH d'Ajaccio et en Haute-Corse à la clinique de TOGA. Ces activités complètent les parcours cancer au sein de ces établissements.

SMR Enfants et adolescents

L'autorisation d'activité pour la mention "enfants et adolescents" accordée au Centre Finosello et au Centre Valicelli permet la mise en place d'une offre SMR pédiatrique neuro-locomoteur et d'endocrinologie intégrée à la filière pédiatrique. Cette autorisation contribue à développer une offre locale dans le but de réduire le recours à des structures du continent.

SMR Gériatrie
L'offre « personnes âgées » est consolidée par le développement de cette activité au sein des hôpitaux de proximité de Sartène, Bonifacio et Corte mais également par l'installation du SMR Gériatrie au Centre hospitalier de Castelluccio conjuguée à l'ouverture d'une unité cognitivo- comportementale.

Ouverture de 2 nouveaux établissements en Haute-Corse en 2026.

Clinique Sainte Camille : sa construction s'inscrit dans le cadre du rééquilibrage de l'offre territoriale en Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR). Cette nouvelle offre, complémentaire à l'existant, vise à améliorer l'accessibilité des soins pour les patients de Haute-Corse et à optimiser les parcours de santé. Implantée au sud de Bastia, la future structure bénéficiera d'un positionnement géographique stratégique, permettant un élargissement de son bassin d'activité, notamment en faveur des habitants de la plaine orientale nord et de la Balagne.

HDJ Ghisonaccia : le projet de développement d'une offre hospitalière à Ghisonaccia en médecine et en SMR s'inscrit dans une dynamique territoriale visant à garantir un accès de proximité aux soins pour la population de la plaine orientale. Il est en adéquation avec les orientations stratégiques du Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2028 et figure parmi les engagements formalisés dans le Contrat Territorial de Santé signé en octobre 2023 pour ce territoire.

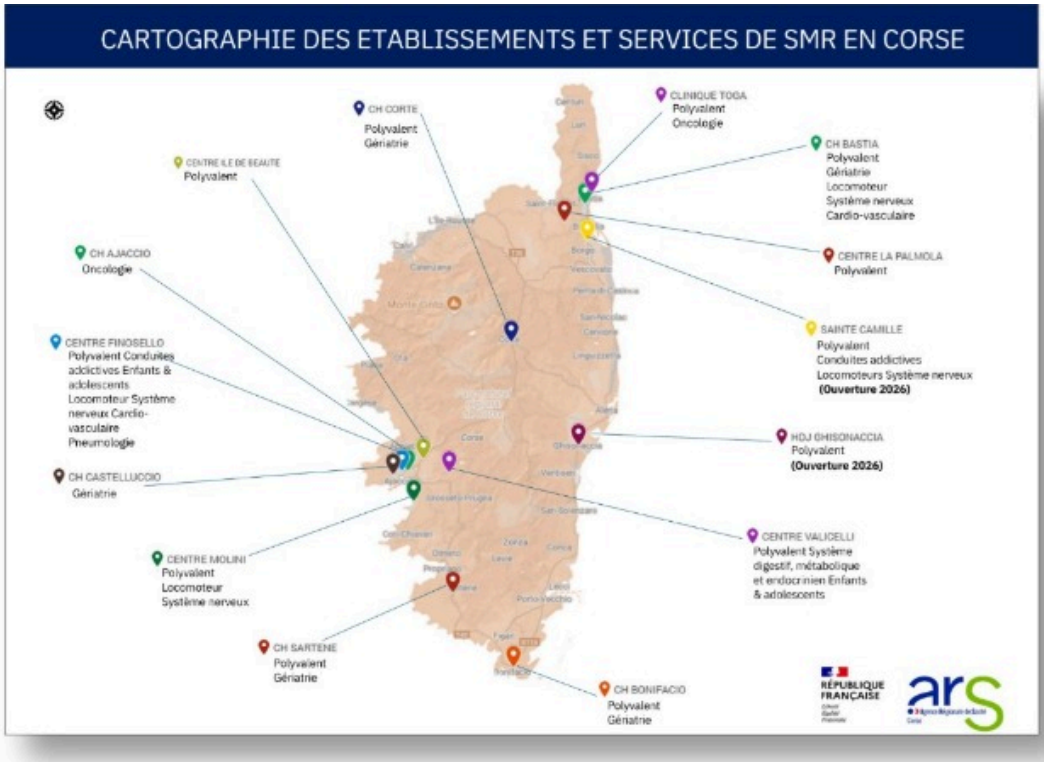

En direct des territoires

Deux nouvelles maisons de santé labellisées en Haute-Corse

Deux nouvelles Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) viennent d'être labellisées en Haute-Corse, la première à Cervione - Valle di Campoloro et la seconde à Querciolu, commune de Venzolasca. Cette reconnaissance marque une avancée concrète dans la lutte contre les déserts médicaux.
Ces structures regroupent médecins généralistes, infirmiers et autres professionnels de santé autour d'un projet de soins coordonné et permettent de stabiliser la présence médicale dans ces territoires en facilitant l'installation et le travail en équipe des professionnels de santé. Pour les habitants, cela

L'ARS Corse mobilisée aux côtés des élus pour garantir l'accès aux soins à Santa Maria Sichè et dans les communes voisines

Face à l'alerte lancée par les maires de 9 communes rurales autour de Santa Maria Sichè sur la fragilité de l'offre de soins, notamment avec le départ prochain d'un médecin à la retraite, l'ARS Corse s'est pleinement engagée pour soutenir les dynamiques locales et construire des solutions adaptées.
Une mobilisation collective autour des enjeux de santé
Une réunion de travail s'est tenue récemment avec la présence du sénateur de Corse du Sud, du député de la 2ème circonscription de Corse du Sud, des

signifie un accès facilité aux soins de qualité, une meilleure continuité des prises en charge et une réduction des délais de consultation.
Pour répondre au mieux aux besoins des territoires, chaque projet de santé est spécifique .
Celui de la MSP de Querciolu est axé sur les soins non programmés, la petite traumatologie, la médecine générale avec un focus sur le diabète et le repérage des fragilités chez les personnes âgées, des soins infirmiers coordonnés, des actions d'éducation à la santé et d'accompagnement social en lien avec la PMI et l'ADMR et enfin des actions de prévention (vaccinations, dépistage). La MSP prévoit également d'accueillir à terme des consultations de médecine spécialisée (cardiologie, gynécologie, médecine articulaire).
Du côté de Cervione, le projet de santé est axé sur la personne âgée, les soins palliatifs, les maladies chroniques (diabète, pathologies cardio-vasculaires), les patients polypathologiques et patients polymédicamentés ; des actions de prévention primaire et secondaire (ex : obésité, tabagisme, correction facteurs de risque) seront également menées par l'équipe pluriprofessionnelle.
Ces labellisations traduisent l'engagement de l'ARS Corse aux côtés des acteurs locaux pour renforcer l'accès aux soins dans tous les territoires.

Colloque "Habitat pour les seniors, des initiatives innovantes"

Créée en 2023, l'association Gérontopôle di Corsica s'impose comme un acteur régional incontournable du bien vieillir. Sa mission : assurer une veille territoriale sur les problématiques du grand âge, coordonner les acteurs du secteur, impulser des projets de recherche et faire rayonner la silver économie. Elle est financée conjointement par la Collectivité de Corse et l'ARS Corse qui accompagne cette dynamique à hauteur de 180 K€ sur trois ans, un soutien financier qui permet notamment de porter des actions inscrites dans le plan national antichute des personnes âgées.

Colloque du 5 juin 2025 à Bastia : une journée riche d'échanges

C'est dans cette dynamique qu'a eu lieu à Bastia le colloque "Habitat pour seniors : des initiatives innovantes", en partenariat avec la Fondation Médéric Alzheimer.
Les interventions ont posé un cadre clair : dans un contexte de transition démographique, le logement adapté est un levier essentiel pour garantir l'autonomie, le lien social et le maintien à domicile, même pour les personnes en situation de handicap ou de précarité.

Le rural au cœur de l'innovation solidaire

Le colloque a particulièrement mis en avant des initiatives rurales inspirantes, montrant que le territoire insulaire peut être pionnier en matière de solidarités intergénérationnelles et d'habitat inclusif :
Pour clore cette journée, les participants ont pu assister à la projection du film Belladone, en partenariat avec le festival Arte Mare, apportant une touche culturelle et humaine à cette réflexion collective.

élus locaux, du secrétaire général de la préfecture et de l'ARS. Objectif : faire un point précis sur les dispositifs mobilisables et les perspectives d'évolution du zonage médical.

- Toutes les communes concernées sont classées en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP), ce qui ouvre l'accès à des aides à l'installation pour les médecins.
- Pour les sages-femmes et chirurgiens-dentistes, il s'agit de zones très sous-dotées, le niveau le plus élevé de priorité.
- Pour les orthophonistes, les communes sont en zone intermédiaire, l'installation est possible mais sans aide spécifique.
- Pour les infirmiers, la zone est surdotée, avec régulation du conventionnement.
- Pour les masseurs kinésithérapeutes, les communes sont en zone non prioritaire, également régulée.

Des leviers concrets déjà en place sur le territoire

L'ARS Corse a rappelé l'ensemble des dispositifs déjà activés pour soutenir l'offre de soins :

- Deux Équipes de Soins Primaires (ESP) sont opérationnelles à Cozzano et Santa Maria Sichè.
- Un projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est en cours de structuration, avec l'accompagnement de la fédération de l'exercice coordonné.
- L'ESP de Santa Maria Sichè a répondu à l'appel à projets "Prévention et 1er recours" avec un projet innovant de prise en charge de la ménopause, intégrant les neuf communes concernées.

L'exercice coordonné favorise l'attractivité des territoires : il offre un environnement de travail en équipe, propice à la stabilisation des professionnels de santé et au développement d'actions de prévention.

Une ouverture possible au passage du Médicobus

Bien qu'aucune des neuf communes ne bénéficie actuellement du Médicobus, elles restent toutes éligibles à ce dispositif. Si des besoins sont identifiés ou si une commune se désengage, l'ARS pourra faire évoluer son itinéraire pour y répondre.

Des actions ciblées pour les plus de 60 ans

L'ESP de Santa Maria Sichè déploie également le programme ICOPE, un dépistage des vulnérabilités liées à l'âge (audition, vision, mémoire, nutrition, mobilité, psychologie) à partir de 60 ans. Des journées de dépistage peuvent être organisées à l'initiative des maires, en lien avec l'équipe locale (IDE formée à la méthode ICOPE).
L'ARS Corse poursuit son engagement aux côtés des élus et des professionnels de santé pour garantir une offre de soins adaptée, cohérente et de proximité, dans les territoires ruraux du Taravo. Chaque levier est étudié, chaque partenaire est mobilisé pour construire ensemble la santé de demain.

Validation du projet de santé de la CPTS Extrême Sud–Alta Rocca : une étape clé franchie

L'ARS Corse a validé, le 23 juin 2025, le projet de santé de la Communauté Professionnelle

Ce colloque a confirmé une conviction forte : les solutions pour bien vieillir existent. Elles sont territoriales, humaines, solidaires, et elles s'inventent dès aujourd'hui, en Corse.

Retour en images sur les 40 ans du centre hospitalier de Bastia

À l'occasion des 40 ans du centre hospitalier de Bastia, France 3 Corse Via Stella a diffusé un reportage retraçant les grandes étapes de l'histoire de l'établissement, de son ouverture en 1984 à aujourd'hui : quatre décennies d'histoire médicale, d'engagement humain et d'adaptation aux besoins de santé des Corses. Témoignages d'anciens personnels, images d'archives et paroles d'acteurs actuels rythment ce retour en arrière.
Sur le plateau, Christophe Arnould (directeur du CHB), Stéphane Gherardi (représentant du syndicat majoritaire STC du CHB) et le Dr Frédéric Sabiani (président de la Commission Médicale d'Établissement du CHB) reviennent sur les évolutions marquantes et les défis à venir qui rendent nécessaire la reconstruction à venir du centre hospitalier
👉 Visionnez le reportage sur France 3 Corse (à partir de la 11ème minute)

Territoriale de Santé (CPTS) de l'Extrême Sud–Alta Rocca après instruction du dossier avec les partenaires de l'Assurance Maladie, la Collectivité de Corse et la Mutualité Sociale Agricole réunis au sein de l'Instance Régionale de Pilotage du premier recours.
Cette validation marque l'aboutissement d'un processus rigoureux, structuré et largement collaboratif, qui engage désormais la CPTS vers la contractualisation de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI), dès juillet 2025.
Le projet couvre un territoire pertinent, intégrant les deux communautés de communes de l'Extrême Sud et de l'Alta Rocca. Cette cohérence territoriale se reflète dans les parcours de soins, les besoins exprimés localement et les priorités du Projet régional de santé (PRS3).
Avec plus de 130 professionnels signataires, la démarche se distingue par son caractère inclusif. L'implication des établissements de santé, le renforcement du lien ville-hôpital et la volonté de développer l'exercice coordonné témoignent d'une dynamique territoriale forte. La participation active des usagers et l'intégration complète des établissements médico-sociaux sont recommandées pour renforcer cette approche partenariale.
Le projet place l'accès au médecin traitant, les soins non programmés, la santé mentale et les pathologies chroniques au cœur de son action. Il prévoit des dispositifs pour :
▶️Améliorer l'accès aux soins des populations précaires ;
▶️Développer la télémédecine et les visites à domicile ;
▶️Articuler les parcours avec les acteurs du territoire (PMI, CLIC, centres de santé sexuelle…) ;
▶️Renforcer la prévention sur des thématiques clés (maladies chroniques, santé des femmes, dépistage…).
L'organisation de consultations avancées en cardiologie et endocrinologie, ainsi que la création d'un annuaire territorial de l'offre sanitaire et médico-sociale, sont également encouragées.
Enfin,l'accompagnement des professionnels de santé – via un réseau de maîtres de stage, des ateliers sur la santé des soignants et des actions pour favoriser l'attractivité du territoire – complète ce dispositif.
Avec cette validation, la CPTS Extrême Sud–Alta Rocca s'inscrit dans une dynamique de transformation du système de santé de proximité. La réussite de la contractualisation ACI reposera sur l'intégration de tous les partenaires, la formalisation des outils, une stratégie d'évaluation réaliste et une gouvernance partagée.
L'ARS et l'Assurance Maladie accompagneront les porteurs de projet pour franchir cette ultime étape, avec l'objectif commun de renforcer l'accès aux soins pour tous les habitants du territoire.

Ça fait l'actu

Chikungunya : premiers cas autochtones en Corse-du-Sud — la prévention, plus que jamais essentielle

Deux cas de chikungunya autochtones ont été confirmés à Grosseto-Prugna, en Corse-du-Sud cette semaine. Ce sont les premiers cas autochtones détectés sur l'île, chez des personnes n'ayant pas voyagé en zone tropicale.
Dans un contexte insulaire marqué par une forte proportion de personnes âgées — plus vulnérables aux formes sévères — la mobilisation collective est cruciale. L'ARS Corse, avec ses partenaires, a déployé des mesures immédiates : démoustication, enquêtes de terrain, sensibilisation des professionnels et du voisinage.
Mais chacun peut agir :
▶️ Supprimez les eaux stagnantes autour de chez vous
▶️ Protégez-vous des piqûres (vêtements, répulsifs, moustiquaires)
▶️ Consultez en cas de fièvre ou douleurs articulaires
La prévention est notre meilleure défense pour protéger les plus fragiles et freiner la circulation du virus.
Plus d'infos et kit de com à télécharger

Développement de l'accueil temporaire en EHPAD : un soutien renforcé aux aidants

Dans le cadre de la stratégie nationale "Agir pour les aidants", l'ARS Corse déploie de nouvelles solutions pour offrir du répit aux aidants et une prise en charge adaptée aux personnes âgées.
Une offre élargie d'accueil temporaire en EHPAD
L'hébergement temporaire en établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) constitue une réponse concrète pour les situations de rupture, qu'elles soient médicales ou sociales. Aujourd'hui, 52 lits d'hébergement temporaire sont répartis sur l'ensemble de la Corse. L'objectif régional est ambitieux : offrir une capacité d'hébergement temporaire dans chaque EHPAD du territoire.
Deux dispositifs sont particulièrement mis en avant :
▶️**HTSH (Hébergement Temporaire en Sortie d'Hospitalisation) :** pour les patients médicalement stabilisés, sortant d'un court séjour, dont le retour à domicile n'est pas possible ou risqué.
▶️**HTU (Hébergement Temporaire d'Urgence)** : pour des personnes âgées à domicile en situation de rupture, notamment en cas d'absence ou d'épuisement de l'aidant, après évaluation par le DAC Corsica.
Bon à savoir : pour ces cas prioritaires, les frais d'hébergement sont intégralement pris en charge pendant 30 jours grâce à l'Assurance Autonomie.
Lancement de l'expérimentation "Accueil de nuit"
Depuis le 1er juin 2025, la Corse fait partie des territoires expérimentateurs du dispositif d'accueil

Participez à une formation unique pour transformer la santé en Corse !

Et si votre vécu, votre engagement, vos idées pouvaient réellement faire bouger les lignes ? L'ARS Corse et l'Université des Patient·es – Sorbonne lancent à Ajaccio une Master class inédite et gratuite, ouverte à toutes celles et ceux qui veulent s'impliquer activement dans l'amélioration du système de santé sur l'île.
Que vous soyez usager, en situation de handicap, patient·e, proche aidant·e, membre d'une association ou professionnel·le du soin, du social ou du médico-social, cette formation est faite pour vous. Aucun diplôme n'est exigé : ce sont votre expérience de vie et votre envie d'agir qui comptent.
Un programme concret et participatif
Répartie sur deux sessions en octobre et novembre 2025, cette formation de six jours propose une approche innovante et collaborative. Mises en situation, études de cas, travaux en groupe et échanges d'expériences rythmeront les séances. L'objectif ? Acquérir des clés pour comprendre le système de santé, identifier des leviers d'action et contribuer à l'amélioration concrète des parcours de soins.
Une démarche collective et engagée
Cette initiative s'inscrit dans une volonté forte : donner la parole à celles et ceux qu'on entend trop peu, dans les territoires où les besoins sont les plus importants. L'intelligence collective, la diversité des parcours et l'envie d'agir ensemble seront au cœur de cette Master class.
Infos et candidature

Campagne estivale de prévention : des messages clairs pour un été sans souci

L'ARS Corse lance sa campagne de communication été 2025 autour de messages de prévention en santé publique, pensés pour toucher tous les publics à travers des visuels simples, directs et impactants.
Une campagne pour prévenir les risques les plus courants de l'été
Les visuels, diffusés sur les réseaux sociaux et disponibles en téléchargement, abordent cinq thématiques majeures :
▶️Alimentation et grossesse : rappel sur les risques liés aux aliments crus et non pasteurisés (listériose, toxoplasmose…).
▶️Exposition au soleil : mise en garde contre les coups de soleil et les dangers d'une exposition sans protection.
▶️Infections sexuellement transmissibles (IST) : sensibilisation sur l'importance du préservatif, avec un ton décalé pour interpeller.
▶️Moustique tigre : alerte sur les risques de transmission de la dengue ou du chikungunya, également présents en Corse.
▶️Maladies contagieuses (rougeole, COVID…) : appel à l'adoption des gestes barrières et au port du masque en cas de symptômes.
En parallèle, l'ARS renouvelle la campagne **" les urgences, c'est pas une évidence "** pour rappeler qu'il existe des solutions sur le territoire pour trouver

de nuit en EHPAD, inscrit dans la loi du 8 avril 2024 relative à la société du bien vieillir. Ce dispositif innovant permet aux personnes âgées de plus de 60 ans de bénéficier d'un hébergement sécurisé durant la nuit, de la fin de journée jusqu'au matin, sans nécessité d'un accueil en continu.
Les prestations proposées respectent les normes en vigueur (articles D.312-155-0, D.312-159-2 et D.342-3 du Code de l'action sociale et des familles), assurant un accompagnement de qualité.
Trois EHPAD pilotes en Corse ont intégré cette expérimentation :

- EHPAD du CHI de Corte-Tattone
- EHPAD Casa Serena (2A)
- EHPAD U Serenu

Ce nouveau format d'accueil vise à élargir les possibilités de répit pour les aidants, tout en assurant la sécurité et le confort des personnes âgées concernées.

VAE et RAE : des leviers d'inclusion désormais accessibles en Corse

Deux réunions de présentation du dispositif RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience) se sont tenues le 10 juin à Ajaccio et le 12 à Bastia
À l'initiative de la directrice générale du réseau Différent et Compétent, cet événement a rassemblé plusieurs acteurs insulaires du secteur médico-social. Cette rencontre visait à promouvoir la reconnaissance des compétences professionnelles des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité, en tant que levier d'inclusion durable.
Deux démarches complémentaires, sont aujourd'hui disponibles pour les professionnels engagés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap :

- **La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)** : permet à toute personne active d'obtenir un diplôme, grâce à la reconnaissance de son expérience professionnelle.
- **La RAE**, spécifiquement dédiée aux travailleurs en situation de handicap, offre une validation équivalente et adaptée.

Ces dispositifs s'inscrivent dans une volonté partagée d'élargir les parcours qualifiants sur tout le territoire corse.
A venir : une formation à destination des managers et valideurs de jury est prévue à Corte les 6, 7 et 8 octobre.
Contact et inscription : dava@ac-corse.fr

2e Révision du PRS 2023-2028 : des ajustements ciblés pour mieux répondre aux besoins du territoire

Le Projet régional de santé (PRS) est arrêté pour 5 ans, mais peut faire l'objet de révisions en cours de période. C'est dans ce cadre que l'ARS Corse a lancé, le 28 avril 2025, une nouvelle consultation ayant abouti à une deuxième révision du PRS.
Celle-ci porte sur quatre thématiques clés :
▶️**Assistance médicale à la procréation (AMP)** : une nouvelle offre régionale permet désormais la conservation des gamètes et le prélèvement d'ovocytes.
une consultation médicale sans engorger les urgences.

Un kit de communication prêt à l'emploi
Pour amplifier l'impact de cette campagne, nous invitons l'ensemble de nos partenaires (collectivités, établissements de santé, professionnels de santé, associations, médias…) à télécharger et relayer le kit de communication. Votre relais est essentiel pour toucher un large public.
Le kit contient :

- Les visuels pour les réseaux sociaux,
- Des textes d'accompagnement prêts à l'emploi,
- un article prêt à insérer

Pour toute question ou demande d'adaptation de supports, contactez le service communication de l'ARS Corse à : ars-corse-com@ars.sante.fr

Téléchargez le Kit de Com

2 nouveaux établissements certifiés par la HAS

La Haute Autorité de Santé (HAS) a récemment certifié 2 nouveaux établissements sanitaires en Corse :
• Le Centre de rééducation du Finosello
• Le Centre hospitalier de Bastia
Cette certification a lieu tous les 4 ans et constitue une démarche obligatoire qui évalue la qualité et la sécurité des soins délivrés par les établissements de santé. Elle est menée par des experts indépendants, mandatés par la HAS, qui viennent sur place observer les pratiques, rencontrer les équipes, et échanger avec des patients.
L'objectif ?
Vérifier que les établissements mettent tout en œuvre pour garantir :

- la sécurité des patients,
- une organisation efficace des soins,
- une amélioration continue de leurs pratiques,
- l'écoute et la participation des usagers.

Le résultat est attribué selon un niveau de certification, c'est donc un marqueur fort de confiance et de qualité, au service des usagers.
Félicitations aux équipes du Finosello et du CH de Bastia pour cette reconnaissance de leur engagement !

Un projet Culture et Santé inédit en Corse : faire voyager les résidents en immersion, sans quitter leur fauteuil.

L'EHPAD Casa Serena, situé à Pietranera (Haute-Corse), est le terrain d'une expérience novatrice qui allie technologie et culture. Ce projet « Évasion » a un objectif fort : rendre le patrimoine accessible aux publics empêchés, notamment les personnes âgées résidant en établissement.
Une visite guidée… à distance et en direct
Grâce à un dispositif interactif, les résidents choisissent une visite dans un catalogue culturel. Ils la suivent en direct, avec un guide certifié qui commente le parcours, répond à leurs questions et adapte le rythme à leurs envies. Qu'il s'agisse d'un site emblématique corse ou d'un lieu patrimonial à

▶️**Médecine d'urgence** : de nombreuses évolutions territoriales et organisationnelles sont intégrées, dont :

- **à Corte,** la transformation de l'accueil médical non programmé du centre hospitalier en antenne d'urgences H12 rattachée au centre hospitalier de Bastia, avec offre de soins non programmés de nuit
- **à Porto-Vecchio**, relocalisation de l'antenne du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) près de la clinique et convention avec le centre hospitalier d'Ajaccio pour un renfort hivernal
- **à Bonifacio/ Sartène,** maintien des SMUR, articulation avec les maisons médicales de garde et renfort estival du centre hospitalier de Sartène.

De nouveaux dispositifs complètent cette offre : unités mobiles hospitalières paramédicalisées, déploiement d'infirmiers et sages-femmes correspondants du SAMU, mise en œuvre du guide national de réorientation des urgences et principe de régulation préalable en période de crise (plan blanc, afflux, saison estivale…)

▶️**Permanence des soins en établissement de santé (PDSES)** : le PRS est aligné avec la réforme nationale de février 2025, sans changement immédiat en Corse.

▶️**Douleur chronique** : les indicateurs de suivi sont revus pour une lecture plus claire et un usage plus opérationnel.

Retrouvez tous les documents mis à jour dans la rubrique « Documents constituant le PRS 2023-2028 » sur notre site.

Inscription ouverte pour la journée régionale de la démocratie en santé le 30 septembre

La Journée régionale de la démocratie en santé qui se tiendra le 30 septembre prochain à Ajaccio (Hotel Campo Dell'Oro), mettra à l'honneur l'amélioration du fonctionnement des Commissions des Usagers (CDU) et ses articulations concrètes avec les Conseils de la vie Sociale (CVS)

Un rendez-vous structurant pour renforcer la participation des usagers et impulser une dynamique régionale partagée. Inscrivez vous dès maintenant !

INSCRIPTION

l'international, chacun embarque pour un voyage culturel personnalisé.

Quand la culture devient un lien humain

Au-delà de l'image, c'est toute une dynamique de partage qui se met en place. Les résidents échangent en direct non seulement avec le guide, mais aussi avec les artisans, historiens ou acteurs locaux présents sur le site visité. Ce dialogue crée un véritable pont entre les générations, entre ceux qui explorent sur le terrain et ceux qui découvrent depuis l'EHPAD.

Ce projet unique, soutenu par la démarche Culture et Santé, démontre que l'accès à la culture ne connaît pas de frontières, ni physiques, ni mentales. C'est une invitation au voyage, à la curiosité et à la rencontre, au service du mieux-être des aînés.

Contact : isabelle.derosa@ars.sante.fr

Parlons santé : un cycle de conférences avec Corse-Matin pour mieux comprendre le monde médical

Informer, prévenir, accompagner… Telles sont les ambitions du cycle de conférences "Parlons santé", une initiative portée par Corse-Matin en partenariat avec l'ARS Corse.

Ce rendez-vous itinérant partira à la rencontre des citoyens dans toute l'île au fil des mois à venir, avec pour objectif de décrypter les grands enjeux de santé publique. Pensé comme un lieu d'échange, ce cycle de conférences s'adresse à tous les corses. Il repose sur la conviction qu'une information claire et partagée est un levier puissant d'émancipation et de prévention.

La première conférence a eu lieu ce jeudi 26 juin à 10h30, à l'Espace Diamant à Ajaccio sur le thème **"Comment l'innovation médicale change t-elle notre quotidien ?".**

Cette conférence visait à faire connaître au grand public les techniques de pointe déjà utilisées dans nos hôpitaux insulaires. L'innovation médicale est bel et bien à l'œuvre en Corse . Plusieurs experts du secteur médical sont venus partager leurs analyses, leurs pratiques et échanger avec le public autour des révolutions en cours dans le domaine de la santé : médecine prédictive, intelligence artificielle, objets connectés, parcours de soins repensés…

LE CHIFFRE DU MOIS : 91 %

C'est le taux des sites de baignade en Corse qui respectent les exigences européennes de qualité.

Ce chiffre confirme la très bonne qualité générale des eaux de baignade sur l'île, en particulier en mer, où 90 % des zones sont classées en « excellente qualité ».

Chaque été, près de 1800 contrôles sont effectués sur 230 sites — en mer comme en rivière — pour garantir une baignade sans risque sanitaire.

Un bon réflexe avant de se jeter à l'eau : consulter les résultats des analyses sur baignades.sante.gouv.fr !

En savoir plus

APPEL A PROJETS

Démocratie en santé

L'ARS Corse soutient les initiatives de terrain qui facilitent l'accès aux droits et valorisent les ressources locales, à travers un appel à projets destiné aux acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux engagés en démocratie en santé.

Consultez l'AAP

A FAIRE

Répondre à l'enquête " Nos voisins, les moustiques"

Menée par l'UVE (Unité des Virus Emergents), l'Université de Corse et l'ARS Corse, l'enquête « Nos voisins, les moustiques » est une étude sociologique basée sur un questionnaire en ligne anonyme. Elle s'adresse aux personnes présentes en Corse durant la période estivale, c'est-à-dire la période où les moustiques sont les plus abondants. Cette enquête vise à évaluer le niveau de connaissance, les aptitudes et les pratiques liés aux moustiques, dans une zone où les risques d'émergence de maladies transmises par les moustiques est grandissant. L'étude devrait permettre de faire un état des lieux de nos relations avec les moustiques et ainsi dégager des pistes de luttes antivectorielles et protection des populations.
Et n'oubliez pas les bons gestes pour lutter contre les moustiques ! A retrouver ici.

Parlez du don d'organes

« Pour sauver des vies, rappelez à vos proches que vous êtes donneur d'organes », tel est le message lancé à l'occasion de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et de reconnaissance aux donneurs mise en place le 22 juin par l'Agence de la biomédecine. Si 80 % des Français sont favorables au don de leurs propres organes après leur mort, le taux de refus en 2023 était de 36,1 %, en partie parce que les proches ne connaissaient pas la position du défunt.
Exprimer son choix, c'est essentiel. Le partager avec ses proches, c'est vital.
En France, nous sommes tous présumés donneurs. Mais en cas de décès, c'est vers la famille que les soignants se tournent. Si elle ignore notre position, elle peut refuser.
C'est pourquoi il est si important d'en parler.
✅ Que vous soyez pour ou contre, faites le savoir.
✅ Prenez quelques minutes pour en discuter en famille, avec vos amis.
✅ Osez aborder ce sujet sensible, mais porteur d'espoir.
En parler, c'est donner une chance de vie à ceux qui attendent une greffe.
En savoir plus

S'inscrire au colloque "déprescription en Corse"

Les médicaments sont-ils toujours adaptés aux patients ? Pour répondre à cette question, L'OMéDIT PACA Corse, avec le soutien de l'ARS
Corse, organise un colloque régional dédié à la déprescription
En effet, la juste prescription, en particulier des psychotropes et des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP), est un enjeu central pour une prise en charge médicamenteuse plus sûre et adaptée.
Cet événement se tiendra à **Ajaccio le samedi 11 octobre 2025**, de 09h30 à 13h00.
Cette matinée rassemblera des professionnels de santé, des représentants institutionnels et des associations de patients autour d'échanges sur les enjeux actuels et les pratiques de terrain en matière de déprescription.

S'inscrire

Répondre à l'enquête

2025 ARS CORSE - Directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - Cliquez ici
Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? Désabonnez vous.